

Ligne téléphonique Santé au travail

Téléphone de 8 h à 16 h du lundi au vendredi : 1 833-354-0009

Équipe de Santé au travail (SAT)

Mission:

Le réseau de la santé publique au travail, de concert avec ses partenaires et conformément aux mandats légaux que lui confèrent la loi sur la santé sécurité du travail- LSST, la Loi de la Santé Publique- LSP, et la loi sur les services de santé et les services sociaux-LSSSS, voit à la protection de la santé des travailleurs de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, en soutenant les milieux de travail pour qu'ils puissent assumer leurs obligations en matière de prévention des lésions professionnelles. Les actions de l'équipe de santé au travail sont axées sur une approche préventive quant au contrôle ou à l'élimination des risques à la santé pour les travailleurs.

Vision:

Parce que nous avons à cœur de protéger la santé des travailleurs, nous voulons être des agents d'amélioration et de mobilisation des milieux de travail pour la mise en place des conditions optimales de prévention des problèmes de santé attribuables au travail.

Valeurs:

Le réseau de santé publique en santé au travail s'appuie sur des valeurs et des principes qui orientent ses actions, soit: la coopération, l'équité, l'ouverture, la primauté à la santé, et la transparence

NOS RÉALISATIONS ET LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN – COVID-19

En collaboration avec les autorités, l'équipe de Santé au travail (SAT) déploie leurs efforts dans le but de préserver la santé des travailleurs et de soutenir les milieux de travail dans l'application des mesures préventives afin de permettre aux entreprises de la Gaspésie-Îles-la-Madeleine d'opérer dans le contexte actuel. Voici leur offre de service :

- Fournir l'information pertinente à l'entreprise en fonction de son secteur d'activité;
- Valider la mise en place des recommandations en exigeant un plan de prévention;
- Effectuer des visites pour constater et recommander des moyens de protection efficaces, développer des stratégies et des pistes de solution spécifiques.

De plus, advenant l'apparition d'une éclosion de la covid-19 en milieu de travail, les équipes de la SAT interviennent en collaboration avec les employeurs et travailleurs pour élaborer et ajuster les stratégies de prévention dans le but ultime, que l'entreprise puisse maintenir ses activités en opération et ainsi éviter une fermeture.